

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.090.B

Entente Val de Charente Océan : Convention tripartite de partenariat et de financement de la thèse de doctorat CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) et demande de subventions

LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 05 juin 2026

Secrétaire de Séance: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Michaël LAVILLE à Calixte ROCHETEAU, Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Elise VOUVET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026_06_90B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 19/06/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.090.B**

Rapporteur : Monsieur MARTIAL

ENTENTE VAL DE CHARENTE OCEAN : CONVENTION TRIPARTITE DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT DE LA THESE DE DOCTORAT CIFRE (CONVENTION INDUSTRIELLE DE FORMATION PAR LA RECHERCHE) ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : VALORISATION DU TERRITOIRE

Enjeux : [10601 -1) TOURISME]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 8 : Développement d'activités durables dans le tourisme

Créée en 2018, l'Entente Val de Charente Océan rassemble les agglomérations d'Angoulême, Cognac, Saintes et Royan. Elle a pour objet de favoriser le développement des territoires à travers des projets de coopération agiles, notamment en matière de tourisme.

Grand Cognac, GrandAngoulême et Saintes Grandes Rives, à travers l'Entente Val de Charente – Océan, et le laboratoire LIENSs ont manifesté un intérêt commun pour créer une mission de recherche s'inscrivant dans une démarche active de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine fluvial de la Charente.

Dans le cadre de la Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), les parties ont convenu de lancer une thèse de doctorat intitulée « Le fleuve Charente : activités économiques, aménagements, environnement et patrimoine de la fin du 18^e siècle jusqu'au milieu du 20^e siècle ». Ces travaux ont pour objet de concourir à la création d'un label à finalité patrimoniale et touristique de niveau national.

Conclue pour une durée de 3 ans, la convention tripartite a pour objet de définir les modalités de coordination et de financement de la thèse de doctorat CIFRE n°2025/1386 entre les parties, telles que :

- Grand Cognac est désigné chef de file du projet pour le compte de l'Entente ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026_06_90B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026

Publication : 19/06/2026

- Grand Cognac est désigné mandataire financier du projet pour le compte de l'Entente, conformément au tableau financier ci-dessous :

	Annuel	Pour la durée du projet (3 ans)
Charges	35 000 € (salaires, frais missions)	105 000 €
Recettes	14 000 € (subvention CIFRE)	42 000 €
Solde	21 000 € (7 000 € / collectivité*)	63 000 € (21 000 € / collectivité)

*les collectivités partenaires du projet : Saintes Grandes Rives, Grand Cognac, GrandAngoulême

Ce projet pourrait faire l'objet d'un soutien financier de la part du département de la Charente, de la région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat et de l'Union Européenne.

Il est précisé que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat et de financement de la thèse de doctorat CIFRE n°2025/1386 entre Grand Cognac, GrandAngoulême et Saintes Grandes Rives.

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, actualisables en fonction des plans de financement, auprès du département de la Charente, de la région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat et de l'Union Européenne.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce projet.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---